

# Ce que ça coûte de rester dans le rouge

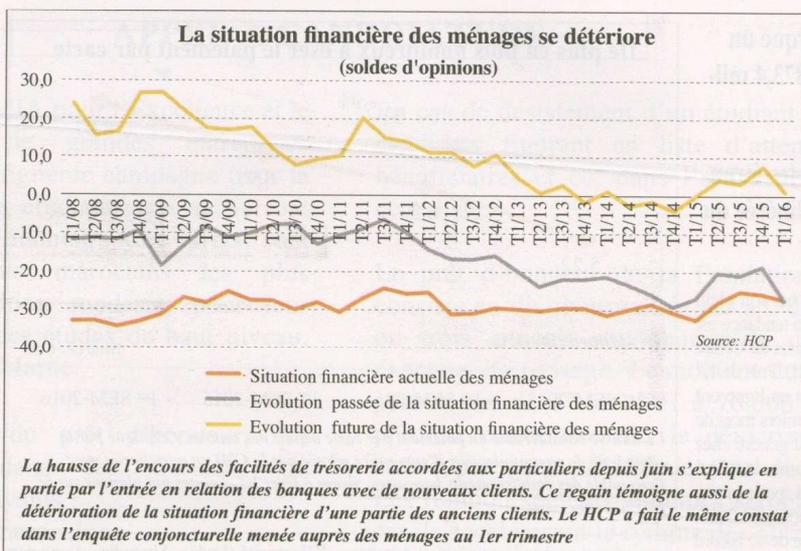
• Les taux d'intérêt voisins de l'usure: 14,30%

• Des charges supplémentaires en cas de dépassement

• L'encours des crédits de trésorerie se chiffre à 6,6 milliards de DH

UN ménage sur trois est obligé de s'endetter ou de puiser dans son épargne pour boucler les fins de mois. Les résultats de l'enquête de conjoncture du HCP révèlent une dégradation de la situation financière des ménages. Parmi eux, beaucoup vivent sur le découvert bancaire notamment. L'encours des comptes débiteurs et crédits de trésorerie aux particuliers et MRE a augmenté de 8% à fin juin pour s'établir à 6,6 milliards de DH. Cela représente 2,5% du total des prêts à cette clientèle. L'on est cependant loin du pic de 8,5 milliards de DH atteint fin 2009.

L'autorisation de découvert est une des options à la disposition d'un client pour



durant une période en fonction du profil risque ou encore de l'endettement du client. Pour obtenir cette permission, il faut d'abord domicilier son revenu au sein de la banque. Dans certains établissements, le client a la possibilité de négocier

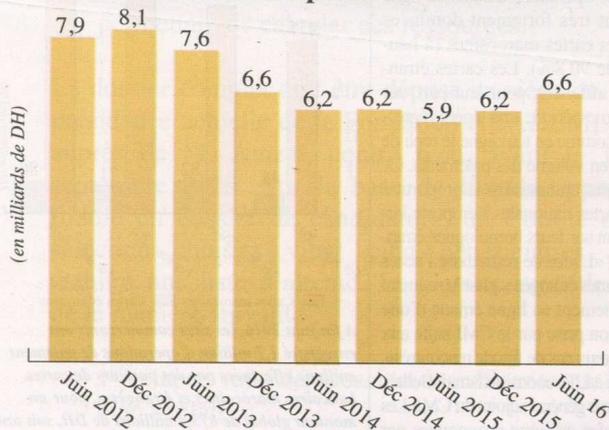
contre, c'est moins le cas pour les clients dont le compte bancaire est régulièrement dans le rouge. Au passage, cette situation

génère des revenus assez juteux aux banques. Les taux d'intérêt appliqués au découvert sont à deux chiffres, sans dépasser le taux maximum des intérêts conventionnels qui est fixé à 14,30% jusqu'en mars 2017. Le prélèvement des agios est trimestriel. En cas de dépassement de découvert, le client sort des conditions contractuelles et doit supporter des charges plus importantes. La banque facture par exemple une commission d'intervention dont le montant varie selon les établissements. □

F. Fa

Pour réagir à cet article: [courrier@leconomiste.com](mailto:courrier@leconomiste.com)

## Encours des comptes débiteurs et crédits de trésorerie aux particuliers et MRE



Source: BAM

*S'il est d'une grande utilité pour pallier à des imprévus, le découvert bancaire génère des charges non négligeables, surtout en cas de dépassement. Il n'est jamais bon de laisser longtemps le compte dans le rouge*

faire face à des imprévus. Mais il arrive que les difficultés financières contraignent un certain nombre de personnes à y recourir chaque mois, voire dépasser la limite autorisée. «Entre 10 et 15% de la clientèle utilisent régulièrement le découvert», confie un banquier.

Chaque banque applique ses propres règles en matière de découvert. Elle n'y est pas tenue, mais peut accorder l'autorisation de passer en position débitrice

l'équivalent de son salaire en découvert. Mais très peu de clients peuvent décrocher cette faveur. De façon générale, l'autorisation de découvert représente 20 à 25% du salaire.

Si cette facilité de trésorerie soulage dans certaines situations, il n'est jamais bon de laisser longtemps le compte dans le rouge. Pour les utilisateurs occasionnels, le coût lié à la consommation du découvert est relativement insignifiant. Par